

Rapports consacrés à *Soleil noir* et à *A Bon Entendeur* (ABE)

# Du drame de l'OTS au succès d'ABE

25.06.2025. Le Conseil du public a tenu lundi sa dernière séance du semestre. L'occasion de se pencher sur un podcast qui remet en lumière le drame de l'Ordre du Temple solaire (OTS), il y a 30 ans, et sur l'émission phare des consommateurs et consommatrices : ABE. Une belle façon de commencer l'été que de traiter de deux émissions à succès de la RTS.

## Podcast *Soleil noir* : entre histoire et sensibilisation

Le Groupe de travail (GT) a analysé les dix épisodes de *Soleil noir*, podcast qui revient, 30 ans plus tard, sur les tragiques événements du tristement célèbre Ordre du Temple solaire (OTS). Le podcast, dont les épisodes durent entre 30 et 50 minutes, offre une analyse approfondie des faits qui se sont déroulés, notamment à Cheiry (FR) et à Salvan (VS). Il donne aussi, pour la première fois, l'accès à des archives jusqu'ici confidentielles.

De plus, la réalisation poussée et professionnelle a offert la possibilité pour certains témoins de s'exprimer avec la distance nécessaire, proposant des témoignages inédits, ainsi qu'une mise en perspective avec l'évolution des phénomènes sectaires actuels (complotisme, théories de l'effondrement, quête de spiritualité et de bien-être, etc.).

Ces éléments en font un podcast extrêmement intéressant, qui relève parfaitement des responsabilités du service public, en offrant une analyse historique solide tout en faisant écho aux défis que représentent les dérives sectaires d'aujourd'hui. Avec plus de 560'000 auditions, dont presque 100% vont jusqu'au bout de chaque épisode, le succès est au rendez-vous.

### Entre rigueur et sincérité

Le GT a relevé la plus-value et le travail fourni pour organiser une collaboration avec Radio-Canada, offrant au podcast une approche transcontinentale et une reconnaissance internationale dans le monde francophone. De plus, le traitement des témoignages démontre le professionnalisme de celles et ceux qui animent *Soleil noir*. Cette manière de faire a permis un grand nombre de retours, notamment de personnes directement concernées par ce traumatisme collectif.

La responsable du podcast, Magali Philip, est revenue sur la volonté des concepteurs de ne pas partager des discours potentiellement dangereux, mais bien de se consacrer davantage aux victimes et à leurs proches. Le but : donner une voix à cette partie-là de la population concernée par les actions de la secte. L'occasion de rappeler également que l'objectif de *Soleil noir* était d'expliquer comment un groupe social a pu se retrouver sous emprise, et non de disséquer les principes ou les dogmes de l'OTS.

## *A Bon Entendeur* : 50 ans de service public

Le Conseil du public a également étudié l'émission *A Bon Entendeur*, qui explore, depuis 1976, le domaine de la « consommation » au sens large du terme. Le magazine garde toujours une place importante dans le paysage médiatique suisse et reste une émission phare de la RTS.

Le GT a relevé l'impact en termes de service public des enquêtes et des développements d'ABE. L'originalité tient au choix des sujets et à l'impartialité des investigations ainsi qu'à la qualité des invités, gages de la crédibilité. Impossible de ne pas mentionner les tests qui sont présentés dans chaque émission – plus-value empirique des épisodes !

L'animation du magazine a été saluée par le GT, relevant le côté didactique du propos et l'utilisation d'un vocabulaire accessible des sujets présentés. Les thèmes sont divers et variés, toujours en lien avec l'actualité, mais également souvent relativement inédits – l'occasion de faire découvrir au public des sujets dont il ignorait qu'ils pouvaient l'intéresser autant. En outre, il est important de relever les commentaires extrêmement positifs laissés sur le site de la SSR Suisse Romande (<https://ssrsr.ch/conseil-du-public/debats/>) au sujet d'ABE.

### **L'âge de la sagesse**

Le GT a pu comparer l'émission et son évolution avec les deux précédents rapports du Conseil du public, publiés en [2012](#) et en [2021](#) (juste après le début de la nouvelle formule). Il a relevé avec satisfaction noter que plusieurs recommandations faites à l'époque par le Conseil du public ont été appliquées.

Une fois de plus, les responsables de l'émission se sont prêtées au jeu de l'échange intéressant et cordial : elles ont fourni des explications argumentées sur les invitations de responsables d'entreprises, sur les motivations des sujets traités ou encore sur les échanges avec la Fédération romande des consommateurs (FRC).

## **Contacts**

Jean-Raphaël Fontannaz, président : 079 956 89 83

Pauline Schneider, chargée des communiqués de presse : 078 649 76 48

*Le Conseil du public – deux personnes déléguées par chaque canton – est l'organe consultatif de la SSR Suisse Romande chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et le public. Il a pour tâche l'analyse critique des productions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux responsables de la RTS.*

Les rapports du Conseil du public peuvent être consultés sur le site [www.ssrsr.ch](http://www.ssrsr.ch) à la page [Analyse des émissions](#).